

L'ANDès devient membre du Collège des sociétés savantes académiques de France

L'Association Nationale des Docteurs (ANDès) a été admise, en qualité de membre associé, au sein du Collège des sociétés savantes académiques de France, instance dont la mission est de fédérer les actions et prises de parole des sociétés membres, de promouvoir les méthodes, résultats et analyses issus de l'ensemble des disciplines académiques et scientifiques dans la société française, et de les rendre accessibles à l'ensemble des publics, dans toute leur diversité.

Une collaboration en faveur du doctorat, des docteurs et de leur rôle dans la société

En mars 2025, les membres de l'ANDès et de la commission Doctorat du Collège des sociétés savantes académiques de France avaient conjointement organisé l'événement « Docteur.e.s et employabilité ». Réunissant près de 70 participants, ce premier partenariat réussi avait permis d'aborder les défis et les opportunités liés à l'employabilité des titulaires du diplôme national de doctorat, ainsi que de débattre de solutions à mettre en œuvre dans un contexte socio-économique en constante évolution, où l'employabilité des docteurs représente un enjeu majeur pour la recherche, l'innovation et l'ensemble du tissu socio-économique.

Dans la continuité de ce premier partenariat, l'ANDès a souhaité rejoindre le Collège des sociétés savantes académiques de France, avec lequel elle partage une ambition commune : **renforcer la voix des docteurs, issus du monde académique, dans le débat public et valoriser leur contribution essentielle à la société**.

L'ANDès se félicite de cette intégration, qui salue l'engagement de longue date de ses membres **en faveur du doctorat et des docteurs, « passeurs de frontières » à l'interface entre le monde académique, le secteur privé et la société**, pour relever collectivement les défis du monde de demain.

Nomination de deux représentantes

À la suite du vote de son conseil d'administration, l'ANDès a élu parmi ses membres deux représentantes auprès du Collège des sociétés savantes académiques de France : Dr Sandrine Duverne, administratrice, en qualité de titulaire, et Dr Sandra Touati, administratrice et secrétaire générale, en qualité de suppléante.

L'ANDès se réjouit de ce nouveau rôle au sein du Collège des sociétés savantes académiques de France et remercie chaleureusement Dr Duverne et Dr Touati pour leur engagement permanent en faveur des docteurs et du dialogue entre la science et la société.

À propos de l'ANDès

L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quels que soient leur âge et leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décloisonnement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.